N° 122 — CXXVIIIme Année — Un numéro : 5 centimes — Vendredi 26 Mai 1893

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	6 —	3 20	1 80
» rendue franco par la porteuse	8 —	4 20	2 30
» » » » la poste	9 —	4 70	2 60
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR		ARRIVÉES DE
4 40 | — | 7 12 | 7 55 | 9 47 | 10 48 | 1 45 | 3 45 | 5 18 | 7 42 | —	BIENNE	7 05 | 10 20 | 11 20 | — | 1 15 | 4 — | 5 18 | 7 22 | 8 13 | 9 02 | 10 25
5 — | 7 15 | 11 25 | 1 42 | 4 18 | 7 30 | 9 06	LAUSANNE	7 47 | 9 42 | 10 35 | 1 05 | 3 40 | 7 30 | 10 37
— | 7 47 | 11 43 | 1 48 | 5 28 | 8 18 | —	PONTARLIER	7 08 | 9 30 | — | — | 3 30 | 7 05 | 11 —
— | 7 57 | 10 44 | 1 46 | 4 05 | 7 52 | —	LOCLE	7 06 | 10 43 | — | 1 39 | 3 32 | 7 10 | 8 58

Bateaux à vapeur

Départs pour		Arrivées de
7 40 | 5 05 | —	MORAT	7 10 | 4 — | —
7 30 | 5 10 | —	ESTAVAYER	7 10 | 3 25 | —

Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry

DÉP.	7 50 | 10 07 | 12 17 | 1 03 | 2 | 4 23 | 6 20 | 8 — | 10 12
ARRIV.	7 41 | 9 23 | 12 10 | 1 20 | 1 46 | 3 26 | 6 03 | 7 51 | 9 58

ANNONCES

Cantonales		Non Cantonales	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65	Répétition	0 10
» 6 à 7 »	0 75		
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Réclames	0 20
Répétition	0 08	Avis mortuaire, minimum	2 —

Avis tardif, 20 cent. la ligne (minimum fr. 1). Lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrements depuis 50 centimes.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique — MAI

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
25	+13.8	+11.6	+17.0	722.0		NE	faibl.	couv

Quelques gouttes de pluie à 11 h. du matin. Le ciel s'éclaircit vers 9 h. du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

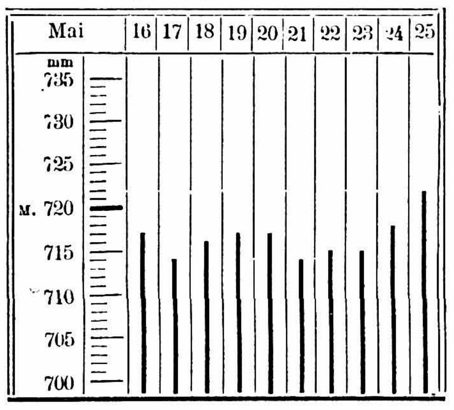

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

24	+10.0	+ 8.3	+13.3	665.4	0.6	NO	faib.	couv

Pluie pendant la nuit et intermittente tout le jour.

NIVEAU DU LAC :

Du 25 mai (7 h. du m.) : 429 m. 200
Du 26 » 429 m. 20

Extrait de la Feuille officielle

— Dans sa séance du 22 mai 1893, la justice de paix de la Chaux-de-Fonds a nommé le notaire Arthur Bersot, au dit lieu, curateur de Fluck, Jacob, horloger, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

— D'un acte en date du 18 avril 1893, reçu Auguste Roulet, notaire, à Neuchâtel, il résulte que le citoyen Frédéric-Henri Sacc, inspecteur des gardes frontières fédéraux, domicilié à Genève, et demoiselle Laure de Chambrier, ont conclu entre eux un contrat de mariage qui stipule le régime de la séparation de biens avec quelques modifications.

— Il a été fait dépôt, le 17 courant, au greffe de la justice de paix du cercle d'Auvernier, de l'acte de décès de Madame Marie de Pettolaz née Bourquin, veuve de Jean-Antoine-Marie-Félix de Pettolaz, décédée le 25 avril 1893, à Bâle-Ville, où elle était en séjour. Ce dépôt a été opéré dans le but de faire courir les délais nécessaires à l'acceptation de la succession de la défunte.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

CONCOURS

pour habillement des gardes communaux

La Direction de Police met au concours la fourniture des effets d'habillement ci-après :

15 capotes, 15 pantalons et 15 vareuses. Les offres pourront être faites pour tout ou partie de la fourniture.

Adresser les soumissions avec échantillons jusqu'au 31 mai à la

Direction de Police.

Neuchâtel, le 24 mai 1893.

COMMUNE DE NEUCHATEL

Ensuite de démission honorable de la titulaire, la place de **concierge de l'Hôtel-de-Ville** est mise au concours.

Entrée en fonctions immédiatement après la nomination.

Traitement : 1300 fr. par an et logement.

Adresser les demandes par écrit, **d'ici au 31 mai,** au **Secrétariat communal, Hôtel-de-Ville,** Bureau qui est chargé de donner toutes indications.

Neuchâtel, le 23 mai 1893.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre une part de maison au Neubourg. Rapport élevé. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A vendre à Auvernier

dans le bas du village, à la Bâla, à proximité de la **gare du régional** et de la station des bateaux à vapeur, **une maison, avec jardin,** renfermant **trois logements** bien exposés au soleil, avec dépendances et **installations d'eau.**

S'adresser, pour visiter l'immeuble, à M. Geissler, à Auvernier, et, pour les conditions de la vente, aux notaires Baillot et Montandon, à Boudry.

Vente d'une Maison

A NEUCHATEL

M. Edouard-Hippolyte Mathey-Savoie et ses enfants exposeront en vente par voie d'enchères publiques, **le mercredi 31 mai 1893, dès 3 heures après midi,** en l'Etude du notaire Arnold Convert, rue du Musée 7, à Neuchâtel, l'immeuble qu'ils possèdent à la rue du Coq-d'Inde n° 3, et désigné au cadastre comme suit :

Cadastre de Neuchâtel.

Art. 856, plan folio 4, nos 30 et 31, **Rue du Coq-d'Inde,** bâtiment et place de 182 mètres carrés. Limites : Nord, rue du Coq-d'Inde ; Est, 241 ; Sud, rue de la Promenade noire ; Ouest, 1206.

Subdivisions :

Plan folio 4, n° 30, rue du Coq-d'Inde, logements 171 mètres.

Plan folio 4, n° 31, rue du Coq-d'Inde, place 11 mètres.

Cet immeuble renferme quatre appartements, plus un vaste magasin sur la rue de la Promenade Noire.

Assurance contre l'incendie : fr. 46,500.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire chargé de la vente.

Vente de vignes et de champs

à BOUDRY

Le samedi 27 mai 1893, dès 7 1/2 heures précises du soir, à l'Hôtel du Lion d'Or, à Boudry, il sera exposé en vente, par voie d'enchères publiques :

a) **Par le citoyen Ch.-H. Evard, à Fleurier, les immeubles suivants, sis à Boudry et désignés au cadastre de Boudry comme suit :**

Art. 957, pl. fol. 37, n° 25. Gouguillettes, vigne de 182 mètres (0,517 ouvrier).

Art. 958, pl. fol. 46, n° 13. Conrardes Dessus. vigne de 1082 mètres (3,072 ouv.).

Art. 959, pl. fol. 48, n° 15. Gueula, vigne de 865 mètres (2 1/2 ouvriers).

Art. 960, pl. fol. 48, n° 40. Les Lières, vigne de 1155 mètres (3,279 ouvriers).

Art. 961, pl. fol. 53, n° 9. L'Hôpital, vigne de 320 mètres (9/10 ouvrier).

Art. 962, pl. fol. 103, n° 3. Repaires, vigne de 772 mètres (2,193 ouvriers).

Art. 963, pl. fol. 103, nos 7 et 8. Repaires, vigne et jardin de 728 m. (2 ouv.).

Art. 305, pl. fol. 48, n° 39. Les Lières, vigne de 574 mètres (1,629 ouvrier).

Art. 917, pl. fol. 90, n° 13, Gravany, vigne de 1967 mètres (5 1/2 ouvriers).

Art. 986, pl. fol. 100, n° 23. Pontareuse, vigne de 451 mètres (1,280).

Pour les conditions de l'enchère, s'adr. au notaire soussigné.

b) Par M. et Mlle Lambert-Lozeron, à Bordighera,

a) **les immeubles suivants du même cadastre :**

Art. 1266, pl. fol. 26, n° 45, Boël, champ de 889 mètres (2,633 émines).

Art. 1267, pl. fol. 26, n° 47, Boël, champ de 1005 mètres (3 émines).

Art. 1268, pl. fol. 44, n° 15. La Combe, pré de 936 mètres (2,772 émines).

Art. 1269, pl. fol. 73, n° 18. Buchilles, champ de 1058 mètres (3,133 émines).

Art. 1270, pl. fol. 74, n° 32. Buchilles, champ de 6528 mètres (16,665 émines).

Art. 1272, pl. fol. 84, n° 31. Addoz, champ de 2045 mètres (6,055 émines).

Art. 1273, pl. fol. 84, n° 33. Addoz, champ de 7565 mètres (22 4/10 émines).

b) **l'immeuble suivant du cadastre de Cortaillod :**

Art. 838, pl. fol. 44, n° 75. Les Tilles, champ de 1555 mètres (4 1/2 émines).

Pour les conditions de l'enchère, s'adr. au citoyen Marc Schläppi, greffier de paix, à Boudry, ou au notaire soussigné.

Boudry, le 3 mai 1893.

H. AUBERSON, *notaire.*

VENTE D'IMMEUBLES

à NEUCHATEL

Pour sortir d'indivision, les héritiers de feu **M. Ed. de Pourtalès** exposent en vente, par voie d'enchères publiques :

1° La propriété qu'ils possèdent au **Faubourg de l'Hôpital n° 5,** à Neuchâtel, comprenant maison d'habitation, cour, jardin et verger, soit les articles 2254 et 2575 du cadastre de Neuchâtel. Limites : Nord, Commune de Neuchâtel (nouveau collège) ; Est, passage Max de Meuron ; Sud, Faubourg de l'Hôpital ; Ouest, MM. Depaulis frères.

2° Une vigne en rouge, située **aux Saars,** article 1331 du cadastre de Neuchâtel, de 3,909 mètres, soit environ 11 ouvriers. Limites : Nord et Ouest, Chemin du Mail ; Est, M. Alph. Wavre ; Sud, route cantonale de Neuchâtel à St-Blaise. Situation très favorable pour sol à bâtir.

La vente aura lieu **vendredi 26 mai, à 3 heures après midi,** en l'**Etude Junier, notaire,** à Neuchâtel, où l'on peut prendre connaissance du cahier des charges.

ANNONCES DE VENTE

BOUCHERIE SOCIALE

DE NEUCHATEL

Prix du veau, 1er choix :

Ire catégorie, fr. 1.80 le kilo.
IIe » » 1.60 »
IIIe » » 1.40 »

Le Comité de Direction.

727 On offre à vendre **deux belles galeries de rideaux** d'environ 155 centimètres de longueur. S'adresser au bureau d'avis.

A VENDRE deux lanternes de bicycle, une neuve et une usagée, ruelle Breton 1, 2me étage.

ATTENTION

Boucherie-Charcuterie

Gustave WALTER, Grand'Rue

Dès jeudi 25 courant, bœuf et veau de premier choix.

1re catégorie : **1.60.**
2e » **1.30.**
3e » **1.10.**

Veau :

1re catégorie : **1.80.**
2e » **1.50.**
3e » **1.40.**

Ayant en magasin une grande quantité de charcuterie fumée, provenant du pays, je puis livrer cette marchandise à un prix très raisonnable.

Pommes de Terre nouvelles

DE MALTE

à 60 cent. le kilo.

Au magasin de Comestibles

Charles SEINET

8, rue des Epancheurs, 8

A VENDRE une belle machine à coudre, allant au pied et à la main. S'adr. chez M. W. Gertsch, rue du Temple-Neuf 24, 2me étage.

A vendre un outillage de régleuse, peu usagé. S'adr. Faub. de l'Hôpital 18, au rez-de-chaussée.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN

Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

HARMONIUM

Orgue Alexandre (harmonium) presque neuf : 4 jeux et demi, 15 registres, percussion, palissandre, à vendre chez **M. Franck Rousselot, à Treytel,** près Bevaix.

N° 1 Epancheurs NEUCHATEL — **LIQUIDATION DÉFINITIVE** — **N° 1 Epancheurs NEUCHATEL**

Jusqu'au 24 juin prochain

de tous les articles restant encore en magasin, tels que : Lingerie, Mercerie, Ganterie, Rubans, Dentelles, Blouses pour dames, Robes pour enfants, Capotes, Chapeaux pour bébés, Corsets pour dames et enfants.

Tous les articles seront vendus à **40 % au-dessous du prix,** et il y en a encore un très grand choix. — Nous engageons vivement le public de Neuchâtel et des environs à profiter de cette **VÉRITABLE OCCASION,** car ce sera vendu presque pour rien !

Profitez ! Occasion. — Profitez ! Occasion.

LE DÉBALLAGE

sous l'HOTEL DU RAISIN

dure jusqu'à

Samedi soir 27 courant.

NOUVEAU & GRAND CHOIX

BLOUSES

de 1.50 à 15 francs.

Alfred DOLLEYRES

ATTENTION !

Désirant faire profiter l'honorable public de la ville de la baisse du bétail résultant du manque de fourrage, **BERGER-HACHEN, boucher, rue des Moulins n° 32,** vendra dès aujourd'hui la viande de gros bétail, première qualité, aux prix de 50, 55 et 65 centimes le demi-kilo.

Veau et porc à des prix raisonnables.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES
NEUCHATEL

Le Christianisme de l'avenir, pensées, par F. Duperrut Fr. 2 50
Le Tolstoïsme, par F. Schrœder » 2 50
Alfred de Musset, par Arvède Barnie . . . . . » 2 —

ATTENTION !

Dès jeudi 25 mai, le boucher soussigné vendra la viande de bœuf du pays, 1re qualité.

1re catégorie	à Fr.	1 50	le kilo.
2me »	à »	1 30	»
3me »	à »	1 10	»
Mouton . depuis	»	1 —	»
Veau . . »	»	1 40	»

Se recommande,
Samuel TREYVAUD,
4, rue Saint-Maurice, 4

BICYCLETTE
728 Pour faire l'achat d'un pneumatique, on offre à vendre une belle machine caoutchouc plein, à très bas prix (marque Quadrant). S'adr. au bureau du journal.

CHAPELLERIE
ROBERT GARCIN
RUE DU SEYON 14 *bis* et GRAND'RUE 1

Grand choix de **chapeaux de paille** pour hommes, jeunes gens et enfants, à des **prix excessivement avantageux.**
L'assortiment en **chapeaux de soie et feutre** est au complet.
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

SPICHIGER & BURGER
Rue de l'Hôpital et rue du Seyon 5

Draperie et Nouveautés
VÊTEMENTS sur Mesure
pour Hommes et Enfants.
Spécialité de TAPIS en tous genres.

TOUS LES JOURS
GRANDS ARRIVAGES DE BELLES
PALÉES
de 60 cent. à 1 fr. la pièce
suivant la pêche et suivant grosseur
Au magasin de Comestibles
Charles SEINET
8, rue des Épancheurs, 8

Magasins J.-J. HEER & fils
Très beau choix de
ROBES BRODÉES
mouchoirs brodés à la main, **jupons, linge de corps pour dames, et autres articles de Saint-Gall.**

LE PLUS DOUX & LE PLUS GRAS
Savon à la glycérine et lanoline
particulièrement efficace pour la peau rugueuse, savon le plus recommandé pour les enfants.
En cartons de 3 morceaux à 1 fr. chez **MM. les pharmaciens JORDAN et GUEBHARD.**

GRANDS MAGASINS
DU
Mont-Blanc
Meubles de jardins et de véranda

Le 3me envoi de
Mantes, Pèlerines, Cache-poussière, Jacquettes, etc.,
est arrivé.

550 TAILLES-BLOUSES
depuis fr. **1.75, 2.25, 3.25,** etc.

AUX QUATRE-SAISONS
Félix Ullmann fils & Cie
successeurs de Jacques Ullmann
18 r. du Seyon - NEUCHATEL - Grand'rue 9

Prix inconnus jusqu'à présent. — Liquidation réelle.

LIQUIDATION COMPLÈTE
de 800 pièces de belles Robes et Nouveautés de la saison, pure laine, 100 cm.

Un rabais énorme (jusqu'à 33 %) sera accordé pour pouvoir liquider ce grand stock au plus vite. La marchandise est de première fraîcheur et qualité.

Magnifiques tissus façonnés et unis, 100 cm., pure laine, pour robes et beaux costumes, à 75, 95, 1.25, 1.50, etc., le mètre; valeur réelle, 2.25 à 4.50.

OCCASION SANS PAREILLE

Impressions de Mulhouse, Percale fine, Lainette, Satinette, Pékin broché, Toile à bandes, Mousselinette, etc., sont mises en vente au prix de revient et meilleur marché.

10 0/0 de rabais sur toutes les mousselines-laine.

COUPONS DE DRAPS A MOITIÉ PRIX
2,000 jerseys, à 1.45 jusqu'à 10 fr., **au lieu de 2.25 à 12.80**
Vient d'arriver un grand choix de tailles-blouses

A LA VILLE DE NEUCHATEL
24, RUE DU TEMPLE-NEUF, 24

Prix inconnus jusqu'à présent. — Liquidation réelle.

Velours et Peluches soie
FR. 1.90 LE MÈTRE

jusqu'à **Fr. 23.65.** ainsi que des étoffes de soie **noir, blanc** et **couleur,** à partir de **65 cts.** jusqu'à **Fr. 22.80** le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et et dessins différents).

Damas-Soie	à partir de	**Fr.**	**2 10**	jusqu'à	**20 50**
Foulards-Soie	»	»	**1 50**	»	**6 55**
Grenadines-Soie . . .	»	»	**1 50**	»	**14 85**
Bengalines-Soie . . .	»	»	**2 20**	»	**11 60**
Robes de Bal-Soie . .	»	»	**— 65**	»	**20 50**
Etoffe en Soie écrue, pr robes,	»	»	**16 65**	»	**77 50**
Satin pour mascarades	»	»	**— 65**	»	**4 85**
Dentelles-Soie	»	»	**3 15**	»	**67 50**

etc. — Echantillons par retour.
Fabrique de Soieries de G. HENNEBERG, Zurich.

72 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE LIEUTENANT AUX GARDES

PAR

PAUL SAUNIÈRE

XVII

DONT MICHEL EST L'UNIQUE HÉROS

Lorsqu'il entendit grincer les verrous de sa prison, Renaud releva la tête avec indifférence ; mais quand il reconnut Michel, il se leva vivement et se jeta littéralement dans ses bras.

— Toi ! s'écria-t-il ; toi ici ! Comment as tu fait ? quel hasard t'amène ? que s'est-il passé ?

Michel essuya sans sourciller cette avalanche de questions.

— Procédons par ordre, dit-il. J'ai à vous mentionner d'abord une singulière visite que j'ai reçue en votre absence.

— Une visite ? fit Renaud. De qui ?

De M. le comte de Valencé, assisté de deux *escogriffes* vêtus de noir, qui ne promettent rien de bon, ainsi que d'un gentilhomme que vous connaissez, et dont la présence m'a fort surpris.

— Qui donc ?

— Le marquis de Tourville.

— Il est à Nantes ?

— Mais faut bien le croire, puisque je l'ai vu.

— Mais que venaient ils faire chez moi ?

— Ils m'ont exhibé un ordre revêtu de toutes sortes de signatures, en vertu duquel ils avaient droit à faire chez vous une perquisition. Ils ont donc fouillé partout, dans les tiroirs, dans les placards et jusque dans vos habits.

— Dans quel but ?

— Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est qu'ils se sont emparés de votre épée...

— De celle qui porte la date du 5 juin 1595 ?

— Oui, monsieur le baron.

— Les misérables ! cria Renaud avec rage. Et ensuite...

— Ils ont pris aussi un papier qui se trouvait dans un tiroir de votre secrétaire.

— Quel était ce papier ? demanda le jeune officier vivement troublé.

— J'ai demandé à le savoir et on a bien voulu me le faire lire, répondit Michel en recueillant ses souvenirs. Il ne renferme que peu de mots, je les ai bien retenus, les voici : « Cet enfant peut porter le nom de baron de Francheterre. »

— Ainsi, s'écria Renaud que la colère fit bondir de son siège, non content de m'avoir fait jeter en prison, ce comte maudit me dépouille des uniques épaves que m'ait laissées le hasard ! Qu'en ont-ils fait ?

— Ils n'ont emporté que ces deux objets. J'ai eu beau protester, crier, on n'a tenu aucun compte de mes observations. Pourtant, un des hommes noirs qui se trouvaient là, et qui griffonnait une sorte de procès-verbal, m'a dit qu'il serait fait mention de mes réclamations et des objets saisis. On m'a lu ce procès-verbal, on me l'a fait signer et on s'est retiré après avoir inutilement poursuivi les recherches.

— J'aurais dû m'y attendre. L'aveugle fureur de cet homme ne me laissera désormais aucun repos. Et le marquis de Tourville a pris part à cette perquisition ! Ainsi lui aussi se ligue avec mes ennemis !

— Qu'avez-vous à craindre d'eux ? objecta Michel. D'ailleurs, peut-être exagérez-vous la valeur de cette mesure. Je l'ai parfaitement remarqué, le comte et le marquis paraissaient agir avec plus d'étonnement et de curiosité que de haine. Le comte surtout a poussé, en voyant cette épée, un cri de surprise qui me prouve que cet objet l'a vivement frappé.

— Est-ce possible ? fit Renaud confondu. Voilà qui est étrange ! Et, depuis ce moment, tu ne les as pas revus ? Tu n'as rien appris ?

— Rien.

— Mais qui t'envoie ici ? Comment as-tu pu parvenir jusqu'à moi ?

— Patience, mon cher maître, dit Michel en souriant. Ne voudriez-vous pas auparavant savoir ce qu'est devenue Mlle de Valencé ?

— Tu le sais donc ? interrogea le gentilhomme avec joie.

Michel lui apprit où était Blanche, comment il avait pénétré jusqu'au cardinal ; et quelles conditions celui-ci mettait à la liberté du lieutenant aux gardes.

— Qu'importe à cet homme un secret de si peu d'importance ? dit le baron avec amertume. Et d'ailleurs, alors même que je lui en ferais confidence, à quoi pourrait-il lui servir ?

— Je l'ignore, mais il paraît y tenir beaucoup.

— Sans doute il se figure qu'il s'agit de quelque nouveau complot, et me réserve le même sort qu'il a fait subir à l'infortuné comte de Chalais.

— Par exemple ? s'écria Michel avec terreur.

— Ne l'as-tu pas compris à ses menaces ? demanda Renaud sans colère ni frayeur. Eh bien ! je puis te le dire, à toi, mon ami, qui viens de me fournir la plus grande preuve d'amitié qui soit au monde : celle d'être fidèle au malheur ; ce secret, dont Richelieu se fait un épouvantail, n'en est plus un pour personne.

— Alors pourquoi ne pas le lui dire ? fit Michel le plus naturellement du monde.

— Parce qu'il vaut mieux pour moi qu'il l'ignore. Si, comme je le suppose, la lettre que j'ai portée à Mme de Guise est le premier pas des négociations qui ont abouti au mariage de Monsieur, mon intérêt est de garder le silence. Le premier ministre ne me pardonnera pas d'avoir été l'instrument qui a porté le premier coup à sa défaite, alors que la fatalité m'a déjà dix fois jeté sur son chemin. C'est là ce qu'il me fait expier, et non pas cette démarche qui sert de prétexte à sa vengeance. Je le connais trop bien, aujourd'hui, pour espérer qu'il oublie jamais l'humiliation dont Gaston et Mme de Chevreuse l'ont couvert. Tu vois donc bien qu'il vaut mieux que je me taise.

— Je ne comprends pas grand'chose à tout ce que vous venez de me dire, répliqua Michel. Pourtant, si ce mariage est fait, si le mal est accompli, il est irréparable, et les fureurs du cardinal n'y changeront rien.

— C'est vrai, mais elles survivront au fait accompli.

— Cependant, objecta encore le jeune homme, puisque vous ne saviez pas ce que renfermait cette lettre...

— Sans doute, mais il ne le croira

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres

Tous les jours

ASPERGES

d'Argenteuil et du Pays

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs 8

GRAND CHOIX DE

PATISSERIES

Pièces à la Crème

SPÉCIALITÉ DE

PATÉS froids truffés

depuis 1 fr. la pièce

PLUM - CAKE

ENTREMETS VARIÉS

MERINGUES

ET

Cornets à la Crème

CHEZ

Jules GLUKHER - GABEREL

CONFISEUR

9, Faubourg de l'Hôpital, 9

A vendre une montre en or provenant de la loterie du Locle et évaluée à 400 fr., qui serait cédée à un prix raisonnable. S'adresser au bureau du journal. 729

A vendre faute d'emploi, un **réchaud** de couleuse en bon état, chez Paul Donner, Saint-Maurice nº 8.

716 A remettre de suite, pour cause de santé, un petit **magasin d'épicerie, beurre, fromage et charcuterie,** bien achalandé, au centre de la ville. Peu de reprise. S'adr. au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, dans une belle position au-dessus de la ville, une propriété de rapport et d'agrément.

A la même adresse, à remettre, tout de suite ou dès Saint-Jean, un appartement de 4 à 7 chambres.

Ecrire aux initiales N. E. D., poste restante, Neuchâtel.

PIANO A vendre de rencontre un bon piano à prix modique. Seyon nº 36, 2me étage (Grande Brasserie).

Pour faire de la place, je vendrai le solde de mes

JEUX DE CROQUET

à 16 Fr. le jeu.

J. MERKI, tourneur,

Bercles 5, rez-de-chaussée.

Vin de Neuchâtel A vendre du vin Neuchâtel rouge 1884, cru des Valangines. S'adresser à Adolphe Jaccard. — Téléphone.

GRANDS MAGASINS

DU

MONT-BLANC

Heer-Cramer & Cie

J. Kuchlé-Bouvier représentant.

VENTE AU RABAIS

de **meubles de fantaisie et autres,** modèles que la maison ne veut plus faire, tels que :

Bois de lits. — Tables. — Lavabos. — Buffets pour salles à manger. — Chaises, etc.

Coupons de Tapis.

La vente ne sera que de courte durée.

CHARS à VENDRE

A vendre, à Colombier, des chars à bras de plusieurs grandeurs, avec ponts mobiles et brancards; un char à pont sur ressorts, à un cheval, très léger, avec mécanique; des **brouettes de terrassement, à lisier et de jardin.** Expéditions au dehors. Prix raisonnables.

S'adresser à M. WINTZ, charron, au dit lieu.

Avis aux entrepreneurs

SABLE pour bâtisse, chez René Marson, à Chez-le-Bart.

FUMIER à vendre à bon compte.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter des lauriers roses et des grenadiers en pleine croissance. Offres sous chiffre Z. 723, au bureau de ce journal.

On demande à acheter quelques cents bouteilles **rouge Neuchâtel vieux** et une petite partie **1892, 1er choix.** Adresser les offres au bureau de la Feuille sous B. L. N. 724.

ON DEMANDE A ACHETER

à Neuchâtel ou environs, une petite propriété, agréablement située, comprenant : Une maison confortable et bien construite avec deux logements, jardin ou verger joûtant la maison.

Adresser les offres Y. Z., poste restante, Tavannes (Jura Bernois).

APPARTEMENTS A LOUER

A louer pour Saint-Jean ou plus tard, aux abords immédiats de la ville, un joli logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Pour le visiter, s'adresser chez M Nicole, Saars nº 1.

Séjour d'été

676 A louer, à Areuse, un logement **meublé,** composé de 4 chambres, cuisine, tonnelle et dépendance, à des personnes tranquilles et sans enfants. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis qui indiquera.

A louer, pour le 24 juin, un petit appartement de 2 chambres, situé à la rue du Temple-Neuf. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer, à partir du 15 août 1893, une petite maison composée de 8 chambres et belles dépendances. Véranda. Jardin d'agrément. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

Séjour d'été. A louer, sur les hauteurs de Leissigen, lac de Thoune, deux logements bien situés et bien meublés de 5 et 3 lits. Photographie et conditions à disposition : faubourg du Crêt 7, 2e étage, Neuchâtel.

A louer, de suite ou pour Saint-Jean, un premier étage remis à neuf, de six chambres, avec balcon.

Uu dit, au 3me étage, également de six chambres.

Un magasin avec arrière-magasin.

S'adresser rue de la Place-d'Armes 6, au second.

A louer, de suite ou pour Saint-Jean, Cassardes 1 bis, un très beau logement de 5 pièces, avec dépendances et jouissance du jardin. Issue rue de la Côte.

693 On offre à louer, dès fin juillet, un logement meublé, de 3 ou 4 chambres, cuisine à gaz. S'adresser au bureau de la Feuille.

677 A louer, à Fleurier, pour la saison d'été ou pour l'année, un appartement de 4 ou 5 chambres, bien exposé. S'adresser au bureau du journal.

CHAMBRES A LOUER

726 **A louer à Lignières,** pour la saison d'été, une grande chambre meublée. On donnerait aussi la pension. Prix modéré. S'adresser au bureau du journal.

On offre, à des jeunes gens ou à une famille étrangère en séjour à Neuchâtel, deux chambres confortables, agréablement situées, ainsi qu'une excellente pension. — Conversation française. — Prix modérés. — S'adresser rue Coulon 2, 1er étage.

Belle chambre meublée à louer, avec pension si on le désire. Concert 2, au 3me.

Jolie chambre meublée, située au midi, Avenue du 1er Mars 4, 1er étage.

Chambre et pension, rue Pourtalès 5, 2me étage.

A louer deux petites chambres meublées, indépendantes. S'adresser Faubourg du Lac 9, 3me étage.

LOCATIONS DIVERSES

700 A louer **un magasin bien placé,** qui conviendrait pour salon de coiffeur. S'adr. au bureau de la Feuille.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer de grandes caves, si possible meublées, situées à Neuchâtel ou dans un village voisin.

Faire les offres au notaire Brauen, à Neuchâtel, Trésor nº 5.

On demande à louer, pour **l'été,** une petite maison ou un appartement d'environ 4 chambres, cuisine et dépendances, si possible avec jardin, à proximité du funiculaire ou du régional. Ecrire case postale 593, Neuchâtel.

On demande à louer, aux environs du manège, un petit logement, rez-de-chaussée si possible. Adr. les offres Faubourg du Crêt 29.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille de toute moralité cherche une place pour aider dans un ménage ou garder des enfants. Elle pourrait entrer tout de suite. S'adr. à Mme veuve Grossenbacher, à Travers (Neuchâtel).

Une très bonne cuisinière cherche place dans une bonne maison. Certificats sont à disposition. Adresser les offres A. M., poste restante, Chavanne près Lausanne.

Une cuisinière bien recommandée cherche à se placer. S'adresser Faubourg du Château 15, rez-de-chaussée.

Demande de place

Une jeune **fille allemande,** au courant de tous les travaux du ménage, **cherche place,** pour tout de suite, dans une maison distinguée. Adresser les offres sous chiffre **H. 1271 Y.,** à **Haasenstein & Vogler,** à **Bienne.**

Une veuve de 36 ans, de toute honorabilité, aimerait trouver une place de concierge ou pour faire le ménage d'une dame ou d'un veuf. S'adresser faubourg de l'Hôpital nº 15, 1er étage.

Une jeune fille cherche une place de femme de chambre. S'adresser chez Mme Kuhn, rue du Coq d'Inde 22.

Une jeune fille, sérieuse et de bonne famille, qui a suivi le cours Frœbel dans la Suisse allemande, cherche une place comme bonne d'enfant dans une maison chrétienne. S'adresser, pour les renseignements, à Mme HEY, évangéliste, rue de l'Industrie nº 15.

Une personne d'âge mûr, sachant faire un bon ordinaire, cherche à se placer au plus tôt dans une famille sans enfants. S'adr. Fausses-Brayes 13, plain-pied.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande un bon domestique charretier, de bonne conduite, qui ait l'habitude des charrois de billons dans la forêt. S'adresser chez M. Henri Jaggi, à Peseux.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande de suite de bons **ouvriers serruriers.** S'adresser à Henri Girard, La Foulaz, Chez-le-Bart.

Un jeune commerçant, sachant l'allemand et le français, cherche de l'occupation pour quelque temps. S'adr. à A. Z. 20, poste restante, Neuchâtel.

Un père de famille cherche une place de commissionnaire, emballeur, ou homme de peine dans un magasin. S'adresser à M. Guye, pasteur, route de la Gare 8.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme possédant une bonne écriture pourrait entrer le 1er juin, **comme apprenti,** au Greffe de Paix de Neuchâtel. S'y adresser.

718 Un jeune homme recommandable, ayant reçu une bonne instruction, pourrait entrer immédiatement comme apprenti dans une maison de banque de la ville. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

715 On demande, pour tout de suite, comme apprenti **serrurier** chez un bon maître du canton de Neuchâtel, un jeune homme fort et robuste. Le bureau de la Feuille indiquera.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu en ville, hier matin, un **bierzipfel** aux couleurs de Zofingue. Prière de le rapporter, contre bonne récompense, à G. Zutter, Evole nº 19.

725 Perdu un porte-monnaie de nacre blanc, doublé de rose, contenant 5 centimes, de la rue de l'Hôpital à la rue du Seyon. Le rapporter au bureau de cette Feuille.

Perdu, lundi après midi, de Bevaix à Neuchâtel, une couverture de cheval que l'on est prié de rapporter contre récompense, Faubourg du Lac 19, Neuchâtel.

Un chien blanc et noir, longs poils, peut être réclamé contre les frais d'usage, quartier des Poudrières 4, d'ici au 28 courant. Passé cette date, on en disposera.

AVIS DIVERS

Bateaux à vapeur

Dimanche 28 mai 1893

si le temps est favorable

(et avec un minimum de 80 personnes au départ de Neuchâtel)

PROMENADE

à

LA SAUGE

BAL Cchampêtre

ALLER		
Départ de Neuchâtel. . .	1 h. 45	soir.
Passage au Mail	1 50	
» à Saint-Blaise . .	2 05	
Arrivée à la Sauge . . .	2 45	
RETOUR		
Départ de La Sauge. . .	6 h. 15	soir.
Passage à Saint-Blaise . .	6 55	
» au Mail	7 10	
Arrivée à Neuchâtel. . .	7 15	

Prix des Places (aller et retour) :

	1re cl.	2e cl.
De Neuchâtel-Mail à La Sauge.	1»20	0»90
De Saint-Blaise à La Sauge .	0»90	0»70

La différence des classes sera strictement observée et, dans l'intérêt des voyageurs de première classe, ils sont priés d'exhiber leurs billets à chaque réquisition des employés.

N.-B. — Les billets, dont le chiffre est limité, doivent être pris avant de monter sur le bateau et présentés à l'entrée.

Le Gérant.

Le Café-Restaurant

DE LA

CROIX-BLEUE

Terreaux, NEUCHATEL

avise sa bonne clientèle, qu'ensuite de nombreuses demandes, il a été ouvert une seconde salle, spécialement pour dames, familles, écoles et sociétés.

La Direction de cet établissement espère qu'une bonne et nombreuse clientèle profitera des avantages qu'elle est à même d'offrir. — Elle se recommande tout spécialement.

ATTENTION

Ensuite de faux bruits répandus en ville, d'après lesquels le soussigné, tenancier de l'**Hôtel de la Croix-Fédérale,** rue de l'Hôpital, partirait prochainement de Neuchâtel, celui-ci tient à informer le public qu'il ne discontinuera pas à diriger l'hôtel jusqu'à la fin de son bail, soit jusqu'au 24 juin 1895.

Il s'efforcera de continuer à mériter la confiance de son ancienne et bonne clientèle.

☛ Par la même occasion, il a l'honneur d'informer le public qu'il est dépositaire de la bière très appréciée de la grande brasserie **Warteck,** à Bâle.

Livraison à domicile par corbeilles de 25 bouteilles.

Se recommande,

SCHUMACHER-BURKI.

Z. P.

Recevez ma félicitation affectueuse, qu'a sa racine dans mon espoir à un avenir meilleur.

U. D.

J. Tritten **herboriste, au Landeron,** se trouve tous les jours à son domicile. Il traite aussi par correspondance.

HARMONIE

DE NEUCHATEL

L'Harmonie de Neuchâtel a l'honneur d'informer ses membres passifs et ses amis qu'elle fera sa course de printemps **dimanche 28 courant, à Lausanne,** où elle donnera un concert dans les jardins de Tivoli. — Ceux d'entre eux qui désirent se joindre à elle et prendre part au dîner commun, qui aura lieu à midi, sont priés de s'inscrire, avant samedi soir, auprès du tenancier du Cercle libéral.

Départ de Neuchâtel : 7 h. 15 du matin.
Retour à Neuchâtel : 10 h. 17 du soir.

HEIDEN STATION CLIMATÉRIQUE DE 1er RANG **HEIDEN**

CURE D'AIR ET DE PETIT-LAIT

806 mètres au-dessus de la mer. **Chemin de fer de montagne.**

— HOTEL — **MOSER** — PENSION —

au Sonnenhügel

est réouvert. — Belle position, à proximité du parc et de la forêt de corporation. Près de l'hôtel, parc et forêt appartenant à l'établissement. — Prix de pension (chambre comprise) : 5 à 7 Fr. Le service n'est pas mis en compte. (O. 798 G.)

P. MOSER, propriétaire.

TONHALLE

Chalet du Jardin anglais

Vendredi, samedi et dimanche, les 26, 27 et 28 mai, dès 8 h. du soir, et dimanche, dès 3 heures

Grandes représentations

données par une troupe de

VINGT-UN CYNGALAIS

Prix des places :

Premières : 80 cent. — Secondes : 50 cent.

DANSE PUBLIQUE

Dimanche 28 mai 1893

aux Trois Suisses

à THIELLE

Service soigné. **Poissons et beignets**

BÉGAIEMENT

Correction radicale du bégaiement en quinze jours. Nombreux certificats légalisés à disposition. Un 2me cours s'ouvrira à Neuchâtel le 1er juin. Consultations gratuites. **S'adresser à M. Sautier, professeur, hôtel du Port.** Reçoit tous les jours de 2 à 4 heures.

709 On cherche un **maître d'écriture** pour former la main d'un jeune homme. S'adr. au bureau du journal.

PREMIER INSTITUT DE COUPE

POUR

VÊTEMENTS DE DAMES ET ENFANTS

Mlle J. DUBOIS, institutrice, professeur de coupe, a ouvert un Institut pareil à celui qu'elle a eu pendant nombre d'années, le premier et seul diplômé par l'Académie européenne des modes, avec enseignement sur la manière de prendre ses mesures, dessiner et couper ses patrons.

Les élèves travaillent pour elles-mêmes.

Vente de patrons sur mesure.

Tout vêtement simple ou élégant est confectionné dans l'Institut à prix modéré.

Prière de s'adresser **Avenue du Crêt nº 12, Neuchâtel.**

Envoi de prospectus sur demande.

M. L. von Arx, chaudronnier, à **Soleure,** désire placer son fils, de 14 ans, dans la Suisse française, et prendrait en échange un fils ou une fille qui désirerait apprendre l'allemand. Bonnes écoles. (Ma-2728-Z)

On demande à louer une petite voiture de malade. S'adresser à l'Usine à gaz.

Leçons de français

de diction, de conversation française.

Mme D. MON

Gibraltar 2. - NEUCHATEL - Gibraltar 2.

608 **On prendrait en pension,** ***dans la famille d'un médecin habitant un grand village des environs de Berne, deux ou trois jeunes gens de bonnes familles qui aimeraient apprendre l'allemand. Vie de famille. Excellentes écoles. S'adr. au bureau du journal.***

---

pas. Il ne verra en moi que l'instrument. Or, tu viens d'en avoir un terrible exemple sous les yeux, c'est l'instrument qu'on brise et non pas le bras qui le guide. Chalais est mort, tandis que Gaston, qui jouait aux dés, n'a pas même quitté sa partie quand on est venu lui annoncer cette épouvantable catastrophe. Ah ! si c'est là ce qu'on appelle la cour, ajouta mélancoliquement Renaud, je ne demande qu'à la quitter.

— Soit ! mais non pas en passant par un échafaud.

— Qu'importe cette manière-là ou une autre, dit l'officier avec découragement.

— Permettez, reprit Michel avec un soubresaut violent, vous parlez bien légèrement, ce me semble, d'une question de vie ou de mort.

— Vivre ! répondit Renaud. Est-ce vivre, dis-le-moi, que de subir les tortures auxquelles je suis en proie depuis près d'un an ? Est-ce vivre que lutter sans cesse entre une haine et un amour ? Est-ce vivre que d'être seul au monde, sans nom, sans famille, sans maîtresse...

— Je sais bien, dit Michel ému, que nous ne saurions être pour vous une famille, monsieur le baron ; mais, pour vous aimer, voyez-vous... nous vous aimons bien... Madeleine, Pierre et Michel Trochu, et Brigitte aussi... elle vous aimera, si je le lui ordonne.

— Brave cœur ! s'écria Renaud attendri en saisissant la main de son frère de lait. Pardonne-moi... tu ne m'as pas compris... Je n'ai pas oublié ce que je vous dois, je sais bien que vous m'aimez ; mais cette amitié que vous avez pour moi, ces preuves que vous m'en avez fournies, ces sacrifices que vous vous imposeriez si je vous les demandais, me donneront-ils la main de Blanche ?

— Hélas ! non ;

— Tu le vois bien, je suis maudit.

— Eh ! fit Michel avec véhémence, pourquoi ne la prenez-vous pas ?

— Qui ? Blanche, s'écria Renaud avec horreur.

— Sans doute.

— Moi ! Que je profane tant d'innocence et de candeur !

— Parbleu ! vous avez de singulières façons d'aimer, vous autres gentilshommes ! Vive Dieu ! ce n'est pas ainsi que je l'entends, moi, et si j'étais à votre place...

— Que ferais-tu ? interrogea le jeune officier surpris.

— Ce que je ferais ?... Je vais vous le dire. J'enlèverais tout simplement Mlle de Valencé, je la conduirais en quelque endroit bien désert, je la confierais à un homme sûr, et je dirais à son père : « Choisissez ! ma liberté en échange de votre fille. » Voilà ce que je ferais, moi. Le voulez-vous. Dans deux jours l'affaire sera terminée.

(A suivre.)

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariage.

Alcide-Léopold Brandt, tailleur, Neuchâtelois, et Sophie-Wilhelmine Bantle, Wurtembergeoise; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Constant-Henri Genet, employé d'administration, Vaudois, et Marie Gaille, couturière, Vaudoise, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Naissances.

21. Emma-Elise, à Joseph Albertone, gypseur, et à Elise née Weisser.

22. Marguerite, à Delfino-Antonio Maurelli, maçon, et à Elisabeth née Spring.

22. Samuel, à Samuel Guillod, journalier, et à Louise née Brunner.

23. Pierre-Gilles-Olivier, à Arthur-Edouard Cornaz, docteur médecin, et à Marguerite-Véra-Marie-Hélène-Elisabeth née Herbst.

22. Jeanne-Adrienne-Anna, à Jean-Michel-Théodore Krebs, marchand tailleur, et à Anna-Elisabeth dite Louise Rubeli.

Décès.

23. Alexandre-Edmond, fils de Othmar-Alexandre Kopschitz et de Rosalie-Marie née Liechti, né le 7 avril 1893.

22. Constant Petitpierre, peintre en bâtiments, Neuchâtelois, époux de Emilie-Büser, né le 24 janvier 1818.

23. Susanne-Sophie Juvet, Neuchâteloise, rentière, née le 2 juillet 1818.

23. Rosine Brossin née Andreen, journalière, veuve de Pierre-Louis Brossin, Neuchâteloise, née le 2 novembre 1818.

22. Abraham-Johann Weidel, laitier, Bernois, époux de Anna née Herzig, né le 21 décembre 1812.

24. Auguste Gilibert, fils de Joseph Gilibert et de Nanette-Philippine Maquelin, Français, né le 29 octobre 1892.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

du jeudi 25 mai 1893

		De Fr.	à Fr.
Pommes de terre,	les 20 litres,	1 —	
Raves	le paquet,	— —	
Choux-raves	les 20 litres,	— —	
Pois	»	— —	
Carottes	»	— —	
Carottes	le paquet,	— 30	
Poireaux	»	— 20	
Choux	la pièce,	— 35	
Laitues	»	— 20	
Choux-fleurs	»	— 80	
Oignons	la chaîne,	— 20	
Asperges du pays	la botte,	— 35	
Asperges de France	»	1 80	
Radis	»	— 05	
Pommes	les 20 litres,	5 —	
Noix	»	— —	
Cerises	le demi-kilo,	— —	
Œufs	la douzaine,	— 80	
Beurre en livre	le demi-kilo,	1 60	
» » mottes,	»	1 30	
Fromage gras	»	— 80	
» mi-gras,	»	— 70	
» maigre	»	— 50	
Miel	»	1 25	
Pain	»	— 16	
Lait	le litre,	— 20	
Viande de bœuf	le demi-kilo,	— 70	— 80
» » vache	»	— —	
» » veau	»	— 80	— 90
» » mouton,	»	— 80	— 90
» » porc	»	— 90	
Lard fumé	»	1 —	
» non-fumé	»	— 75	
Blé	par 100 kil.,	22 —	24 —
Seigle	»	23 —	
Avoine	»	23 —	
Orge	»	22 —	
Farine, 1re qualité,	»	32 50	
» 2me »	»	30 —	
Son	»	— —	
Foin	par 50 kil.,	8 —	9 —
Paille	»	7 —	7 50
Foyard	le stère,	12 —	
Sapin	»	9 —	
Tourbe	les 3 m. s	15 —	

Les plus illustres personnalités de la science médicale attestent la perfection et les propriétés de l'EMULSION SCOTT.

Bellinzone, 10 mai 1887.

MM. SCOTT & BOWNE,

J'ai l'honneur de vous féliciter pour votre *Emulsion Scott* d'huile de foie de morue dont les effets thérapeutiques et reconstituants sont bien remarquables.

Dr GIOVANETTI SMERCZECK.

L'EMULSION SCOTT d'huile pure de foie de morue aux hypophosphites de chaux et de soude préparée par MM. Scott & Bowne, chimistes à New-York, est agréable au goût et facile à être digérée même par les estomacs les plus faibles.

Grands flacons, **5 Fr.** — Petits flacons, **2 Fr. 50.**

Dépôts en Suisse dans toutes les pharmacies.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Le 24 mai, la cour d'Angleterre, qui se trouve à Balmoral, résidence royale dans les Highlands d'Ecosse, a célébré le 74e anniversaire de la naissance de la reine Victoria, qui, le 20 juin prochain, aura complété la 56e année de son règne.

Il n'y a que deux souverains qui soient demeurés sur le trône d'Angleterre pendant un temps plus long: Henry III, qui a régné pendant 56 années et quelques jours; George III, dont le règne a duré 60 années, mais qui, durant les dix dernières années de sa vie, dut, pour cause de maladie mentale, céder la régence à son fils. Deux monarques britanniques ont seuls vécu plus longtemps: George II, qui est mort à soixante-dix-sept ans, et George III, à quatre-vingt-deux ans.

De tous les souverains actuellement régnants en Europe, quatre seulement sont plus âgés que la reine Victoria: ce sont le pape Léon XIII, né en 1810; Christian IX, père de la princesse de Galles, roi de Danemark; Ernest II de Saxe-Cobourg-Gotha, beau-frère de la reine, et Charles-Alexandre de Saxe-Weimar, tous trois nés en 1818; aucun n'a régné si longtemps que la reine d'Angleterre.

— Faire, à l'âge de trois ans et à pied, l'ascension d'une montagne de 1,870 mètres n'est pas chose commune. C'est pourtant le tour de force que vient d'accomplir le jeune François Orsat, fils d'un membre de la section du Club alpin du Mont-Blanc. Parti de Bonneville avec ses parents le matin, il a atteint le Petit-Môle à dix heures et demie, et après un repos de dix minutes, il a fait, accompagné de son oncle, la grimpée fort rude du sommet en cinquante minutes et la descente en une demi-heure. De retour à Bonneville, le soir, il n'a manifesté ni malaise ni fatigue de cette course longue et difficile.

— Un véritable phénomène d'horticulture se produit en ce moment à Thann (Alsace). Dans le jardin du bain Pflieg se trouve un rosier qui porte actuellement plus de 2,200 boutons.

— Le travail a recommencé mardi dans le port de Hull. Quelques désordres se sont produits qui doivent être attribués à la mauvaise volonté témoignée aux dockers syndiqués par les ouvriers unionistes, si l'on en juge par l'avis suivant que les armateurs ont cru devoir faire afficher dans tous les docks:

Tout ouvrier libre qui molestera ou tentera d'intimider un ouvrier syndiqué rompra de ce chef son contrat, sera renvoyé des docks et aura à pourvoir lui-même aux frais de son voyage de retour.

— Le nombre des personnes ensevelies par l'éboulement de Veardalen est de 119. Quarante-quatre seulement ont pu se sauver.

— La *Staats-Zeitung* de Chicago donne d'intéressants détails sur la section suisse. Les industries suisses occupent un bel édifice de quatre-vingt-cinq pieds sur soixante-cinq, dans une situation très favorable. Mais tout n'est pas là; certains produits figurent ailleurs, dans le palais de l'agriculture, dans celui des machines, etc., etc. Le journal précité fait le plus grand éloge du consul suisse, M. Holinger, directeur de la section, qui, né à Liestal en 1849, débuta à Chicago comme instituteur, et finit par y conquérir une jolie et fort honorable position dans le monde des affaires.

NOUVELLES SUISSES

Berne, le 24 mai 1893.

(De notre correspondant.)

M. Ruchonnet. — La pluie.

La santé de M. Ruchonnet se raffermit de jour en jour. Ainsi hier, l'honorable conseiller fédéral a fait une première promenade à son jardin. Le médecin traitant, M. le docteur Max Stooss, une de nos célébrités médicales, espère que d'ici huit jours M. Ruchonnet pourra se rendre dans le Midi, pour y achever sa guérison. Puisse M. Ruchonnet, cet homme de bien et de haute compétence, nous revenir complétement rétabli, tel est le vœu que nous formons à la veille de son départ.

* * *

Après une nuit d'orage, nous avons enfin la pluie, la vraie pluie. Hier soir, le vent soufflait en tempête et, vers dix heures, la pluie a commencé à tomber en abondance. Aujourd'hui le temps est décidément à la pluie.

Mais les champs, semblables au désert du Sahara, n'ont plus rien de leur aspect primitif. En maints endroits, le sol est recouvert d'une espèce de lichen maigre et complètement desséché; en d'autres, il est nu et rouge, et poussiéreux. La pluie, d'habitude si fertilisante, va-t-elle leur rendre leur vigueur première? C'est probable. Après tout, nous ne sommes qu'en mai et tout peut s'arranger encore.

En attendant, grâce au manque de fourrages, — si l'on peut dire grâce en parlant d'un manque, — ce dont je doute, nous avons la viande de vache à 40 centimes le demi-kilo. Il s'est constitué ici, sous les auspices de la Société d'utilité publique, une association des maîtres bouchers et des agriculteurs qui cède dans l'intérêt de ses membres aussi bien que du public, la viande au prix indiqué. C'est, à cette boucherie coopérative, une véritable procession du matin au soir, la viande, cet aliment de luxe, étant maintenant ce qu'il y a de meilleur marché, comparativement au lait, au pain et aux légumes qui sont à des prix élevés.

De son côté, l'exposition agricole suisse, qui devait avoir lieu à Berne cet automne, considère la situation comme gravement compromise. Elle vient en effet de renvoyer, comme vous l'avez appris, la tenue de ses assises à l'année 1895. Et les agriculteurs, que font-ils? Ils offrent aux boulangers du bois, — ceux qui en ont, — en échange de farines. Mais le pauvre bétail ne vit pas que de farine et de son.

A titre de conclusion, je vous dirai qu'on évalue à l'heure qu'il est dans les milieux compétents, les pertes subies en Suisse par l'agriculture ensuite de la sécheresse à près d'un demi-milliard.

C'est un désastre!... OE.

Exposition de Chicago. — Une dépêche officielle du ministre suisse à Washington annonce que l'incident qui s'est produit à l'exposition suisse, est réglé. M. Nemitz, qui a vendu une broche, contrairement au règlement, payera une légère amende.

— La police secrète de l'exposition a découvert des préparatifs faits en vue de voler les montres et les bijoux de l'exposition suisse. Des voleurs avaient construit une plateforme sous le plancher de la section, et ils avaient commencé à percer ce plancher. S'ils avaient réussi, ils auraient pu enlever pour 250,000 dollars de bijoux et de montres. Aucune arrestation n'a été opérée.

Berne. — Le Grand Conseil bernois a repoussé, par 74 voix contre 62, une motion tendant à introduire l'inventaire obligatoire après décès.

— Il est à peu près certain que Schärer, le meurtrier du malheureux gendarme Christen, à Reconvillier, sera traduit devant une cour martiale pour s'être servi de cartouches à lui confiées comme faisant partie du landsturm. Schärer a le grade de sergent, ce qui sera considéré comme une circonstance aggravante.

— Dimanche soir, en revenant de Frinvillier, le gendarme Fleury, de Reuchenette, remarqua que le tablier en bois d'un aqueduc sur la ligne ferrée était en feu. Il enleva le bois enflammé et prévint ainsi des dégâts plus considérables; ensuite il se hâta d'informer du fait les employés de la ligne. La cause est due sans doute à des charbons tombés du foyer d'une locomotive.

Lucerne. — Lundi soir, on n'avait pas encore pu mettre la main sur les deux échappés de la prison de Lucerne, Wüst et Wolf. Il est à peu près certain que leur évasion s'est effectuée au moyen d'une longue corde apportée par un complice au pied du mur de la prison, qui de ce côté n'a pas de cour, et qu'ils l'ont hissée à eux à l'aide d'une ficelle. Une fois en liberté, chacun d'eux a dû trouver dans une voiture qui stationnait non loin de là un paquet renfermant probablement des habits. Wolf avait volé, en 1887, 740 fr. dont on n'a retrouvé que 60. On suppose que les deux fugitifs ont été retirer le surplus de la cachette où ils l'avaient mis. S'ils ont de l'argent et des habits, il n'est pas probable qu'on arrive de sitôt à rattraper ces habiles malfaiteurs.

— L'incendiaire et assassin Keller, actuellement détenu dans les prisons de Sursee, a été conduit lundi auprès d'un photographe pour être photographié. Arrivé devant l'atelier, et bien qu'il fût menotté, Keller faussa la compagnie au gendarme qui l'escortait et s'enfuit à travers champs. Le gendarme tira contre lui plusieurs coups de revolver sans l'atteindre. Mais heureusement deux solides gars rencontrèrent le fuyard, le terrassèrent, puis le ramenèrent auprès de l'agent. Celui-ci ficela alors son prisonnier comme un saucisson de Bologne et le conduisit ainsi chez le photographe.

Fribourg. — Dimanche soir, un violent orage a éclaté sur la ville de Fribourg. De cinq heures à 7 heures, le tonnerre a grondé presque sans interruption. De gros nuages noirs, chargés d'électricité, s'avançaient du sud au nord. A six heures un quart, l'orage était au zénith. Pendant un quart d'heure ce fut un fracas épouvantable, les crépitations de la grêle se mêlant aux éclats de la foudre. Les grêlons, très gros, affectaient des formes, les uns parfaitement sphériques, les autres coniques; ils étaient clairs et limpides à leur pointe, blancs comme de la neige à leur partie convexe. Souvent même deux ou trois grêlons étaient agglutinés et formaient des polyèdres très curieux. La quantité d'eau recueillie à la station de Bourguillon est de 13,2 millimètres. Le peu de légume qui avait pu croître dans les jardins a été haché, des tuiles et des vitres ont été brisées.

Genève. — Le Grand Conseil a adopté un projet de loi constitutionnelle, présenté par M. Fazy et attribuant au peuple l'élection des députés au Conseil des Etats.

CHRONIQUE LOCALE

Souscription nationale. — L'Etat ouvre une souscription nationale jusqu'à concurrence de 150,000 fr. pour faire des achats de fourrages et de graines diverses.

Ce capital, garanti par l'Etat et improductif d'intérêt, sera remis à la Société cantonale d'agriculture.

Le remboursement s'opérera au fur et à mesure des versements qui seront faits par les agriculteurs dans un délai maximum d'une année.

Les offres de souscription se font au département cantonal des finances.

Choses et autres.

Curieuse histoire. — Un journal sud-africain, le *Diggers' News (Nouvelles des Mineurs)*, raconte qu'un nommé Gleeson, qui fut sergent dans l'armée britannique des Indes pendant la guerre des cipayes et qui mourut au mois de décembre dernier à Pretoria, avait fait, peu de temps avant, à son beau-fils, M. Hughes, une grave confession: il se serait accusé d'avoir tué le roi d'Oude pour voler les joyaux de sa couronne et d'avoir enterré ceux-ci; il avait deux complices, tous deux décédés actuellement; la prise de la ville d'Oude par les ennemis les empêcha de déterrer leur trésor au sujet de l'emplacement duquel les indications les plus précises ont été fournies.

M. Hughes vient de les transmettre au gouvernement des Indes et se rendra prochainement à Calcutta pour guider les recherches qui seraient entreprises sur le champ de bataille d'Oude. Les joyaux en question étaient connus par leur magnificence; un des diamants de la couronne était considéré comme le jumeau du fameux Koh-i-Noor. Il est curieux qu'un romancier anglais connu, M. Conan Doyle, vienne de publier un roman fondé sur une donnée identique.

Féminisme. — L'organe belge du Droit des femmes, *la Ligue*, nous apporte les renseignements que voici sur le développement du mouvement féministe au Chili:

A Valparaiso, M. V. Santa Cruz, avocat, ancien ministre plénipotentiaire du Chili en Allemagne, et député, a, le premier, en 1889, employé une femme comme clerc dans son étude. Plusieurs avocats chiliens ont suivi l'exemple de M. V. Santa Cruz et sont enchantés de cette inovation.

Le système de l'éducation mixte est appliqué au Chili: les lycées sont fréquentés par les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe; il en est de même de l'Université de Santiago. Deux médecins de grande réputation sont des femmes: Mlles Elvira Diaz et Ernestina Perez. Mlles Leodice Lebrun et Mathilde Thrup sont avocats et plaident.

Dans les administrations des télégraphes et des téléphones, de très nombreuses femmes sont employées: elles peuvent aspirer aux fonctions supérieures. Sur les trams, les receveurs sont des femmes. Dans tous les octrois de concessions de tramways au Chili, le gouvernement a soin de stipuler que les emplois de receveur seront exclusivement réservés à des femmes. Quand, pour la première fois, il a été question d'accorder à des femmes l'office de receveur, les dames de la haute société ont crié au scandale! Les journaux ont combattu la mesure, cherchant à la ridiculiser. On a même publié des caricatures montrant des receveuses de tram dans un « état intéressant » et rendant l'accès des voitures impossible. Les administrations ont tenu bon, et aujourd'hui que la réforme est entrée dans les mœurs, chacun s'en félicite.

LIBRAIRIE

L'Europe illustrée N° 164-165. **Le chemin de fer de Glion à Naye,** par Ed. Lullin, ingénieur. Avec dix gravures et vignettes. Zurich, Art. Inst. Orell Fussli, librairies-éditeurs.

Le nouveau et hardi chemin de fer qui, de Glion, station terminale de la ligne Territet-Glion, monte au point de vue splendide des Rochers de Naye, a su attirer l'attention des touristes. Deux causes y ont contribué: la hardiesse extraordinaire de sa construction jointe à une grande sécurité de la voie d'une part, et de l'autre, la vue incomparable qui s'offre au touriste depuis les Rochers de Naye. Le magnifique Léman avec ses rives célèbres présente déjà un coup d'œil splendide, mais si on y adjoint un des plus grandioses panoramas des Hautes-Alpes, on possédera un tableau qui n'a pas son égal dans le monde entier. Cette vue là a été rendue accessible à chacun et sans aucune fatigue par ce récent chemin de fer, qui est un nouveau triomphe du génie humain. Ce petit volume illustre cette course ravissante par une description et des gravures attrayantes, de sorte que chaque lecteur, après l'avoir parcouru, nourrira le désir d'aller faire une visite aux Rochers de Naye.

DERNIÈRES NOUVELLES

New-York, 25 mai.

On télégraphie de Chicago à la *Gazette de Francfort* que le nombre des commissaires étrangers qui protestent contre le mode projeté de distribution des récompenses, s'élève actuellement à seize. Parmi les protestataires se trouvent les commissaires représentant l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la France, l'Italie et la Suisse. Les commissaires déclarent qu'ils renonceront aux récompenses pour leurs nationaux si l'on refuse de nommer un jury international.

Rome, 25 mai.

M. Giolitti a déclaré à la Chambre que la politique du gouvernement restait la même, mais qu'il fallait avant tout voter les budgets; il a demandé un vote de confiance.

La Chambre s'ajourne à vendredi pour permettre au Sénat de se prononcer sur le nouveau gouvernement.

Athènes, 25 mai.

D'après les dernières nouvelles, le tremblement de terre a renversé plus de cent maisons à Thèbes. Il y a eu plusieurs morts et blessés.

Monsieur Alfred Maffli; Madame et Monsieur Gottlieb Feuz et leurs enfants; Mademoiselle Catherine Maffli; Madame et Monsieur Albert Bachmann et leurs enfants; Mademoiselle Anna Maffli; les familles Rothacher et Maffli, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle sœur et parente,

Madame Marie MAFFLI née ROTHACHER

que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui 24 mai 1893, dans sa 71me année, après une longue et pénible maladie.

Père! mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi. St-Jean XVII, v. 24.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 28 courant, à midi et demi.

Domicile mortuaire: Maison rouge Saules.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Joseph Gilibert et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher fils,

AUGUSTE,

décédé le 24 courant, à l'âge de 7 mois après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 26 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Rocher 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Nous avons la douleur de faire part à nos amis et connaissances du décès de

Madame LINA WEISS,

notre bien-aimée épouse, mère, belle-mère et grand'mère, que Dieu a retirée à Lui, le 15 mai, après une longue maladie.

Dresden-Strehlen, le 16 mai 1893.

Th. WEISS, ancien pharmacien, et famille.

L'affection de la chair donne la mort, mais l'affection de l'esprit produit la vie et la paix.

Monsieur et Madame Jean Bonhôte; Monsieur Bonhôte, pasteur, et Mesdemoiselles Bonhôte, à Fenin; Monsieur et Madame Guebhart et Mesdemoiselles Guebhart; les familles Bonhôte, Guebhart et Godet, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien-aimé fils, petit-fils, arrière-petit-fils, neveu et petit-neveu,

JEAN-RENÉ.

que Dieu a enlevé subitement à leur affection à l'âge de 4 mois 12 jours.

Jésus lui dit: Va, ton fils vit. Jean IV, 50.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 26 mai, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Pharmacie de St-Aubin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Bourse de Genève, du 25 mai 1893

Actions		*Obligations*	
Jura-Simplon.	121.—	3½ fédéral . .	106.—
Id. priv.	—.—	3% id. ch. de f.	—.—
Central-Suisse	—.—	3% Gen. à lots	105.50
N-E Suis. anc.	—.—	S.-O. 1878, 4%	514 50
St-Gothard . .	—.—	Franco-Suisse	—.—
Union-S. anc.	—.—	N.-E. Suis. 4%	520.—
Banque fédér.	—.—	Lomb. anc. 3%	330 50
Union fin. gen.	—.—	Mérid. ital. 3%	299 —
Parts de Sétif.	—.—	Douan. ott. 5%	—.—
Alpines	—.—	Prior. otto. 4%	445 50

Changes à Genève

	Demandé	Offert
France . .	100.25	100.30
Londres. .	25.34	25.38
Allemagne	123.60	123.75

Argent fin au kilo

Londres	139 30
Hambourg	139 15
Francfort	—.—

Esc. Genève 3 %

Bourse de Paris, du 25 mai 1893

(Cours de clôture)

3% Français.	97.50	Crédit foncier	962 50
Ext. Esp. 4%	66.13	Comptoir nat.	486.25
Hongr. or 4%	95.85	Bq. de Paris.	660 —
Italien 5% . .	92.72	Créd. lyonnais	762.50
Portugais 3%	23.12	Mobilier fran.	—.—
Rus. Orien 5%	68.50	J. Mobil. esp.	95 —
Turc 4% . . .	21.85	Banq. ottom. .	594.43
Egy. unif. 4%	503.12	Chem. Autrich.	643.75
Actions		Ch. Lombards	228 75
Suez.	2707.50	Ch. Méridion.	662 50
Rio-Tinto . . .	376.25	Ch. Nord-Esp.	157 50
Bq. de France	—.—	Ch. Saragosse	190.—

Banque cantonale neuchâteloise

Nous sommes **acheteurs** de:

3 ¾ % Etat de Neuchâtel 1891, à 100 et int.
4 ½ % dito 1877, à 103 »
4 % Municipalité de Chaux-de-Fonds 1887, à 102 et intérêt.

Nous sommes **vendeurs** de

3 ½ % Commune de Neuchâtel, à 99 et int.

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie